

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 30 MARS 2016

**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Sciences et techniques pour l'architecture
Discipline : Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances

Profil n° 53 : Paris-Val de Seine

Session 2016

Le jury, réuni le 30 mars 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Pascal ROLLET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- | | | | |
|---|----------|---------|----------|
| 1 | Monsieur | ARLOT | Raphaël |
| 2 | Monsieur | BIGNIER | Grégoire |

Le président du jury

Monsieur Pascal ROLLET

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.